



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**CATHERINE
MORIN-DESAILLY**

MEMBRE DE LA COMMISSION
DE LA CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
COMMUNICATION

VICE-PRESIDENTE DE LA
COMMISSION DES AFFAIRES
EUROPÉENNES

PRESIDENTE DE LA
COMMISSION SPÉCIALE SUR LE
PROJET DE LOI VISANT À
SECURISER ET REGULER
L'ESPACE NUMÉRIQUE

**SÉNATRICE DE LA
SEINE-MARITIME**

OLIVIER CADIC

VICE-PRESIDENT DE LA
COMMISSION DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE
ET DES FORCES ARMÉES

PRESIDENT DE LA COMMISSION
SPÉCIALE SUR LE PROJET
DE LOI RELATIF À LA
RÉSILIENCE DES
INFRASTRUCTURES CRITIQUES
ET AU RENFORCEMENT DE LA
CYBERSÉCURITÉ

**SÉNATEUR
REPRÉSENTANT LES
FRANÇAIS ÉTABLIS
HORS DE FRANCE**

Monsieur François BAYROU
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Paris, le 1^{er} avril 2025

**Objet : Montée en compétence numérique de tous, Grande Cause
Nationale 2026**

Monsieur Monsieur le Premier ministre,

En quelques années, l'Internet, réseau des réseaux, est devenu un terrain d'affrontement pour la domination du monde par l'économie et la connaissance, théâtre de cyberattaques toujours plus nombreuses et diversifiées : attaques de nos infrastructures, cybercriminalité en tout genre, manipulation de l'information et des opinions, ingérences étrangères... La guerre est désormais devenue hybride.

Face à ces menaces, l'Union européenne a très utilement légiféré. D'une part, elle a adopté des textes visant à réguler davantage les services et marchés numériques, avec le Digital Services Act (DSA) et le Digital Markets Act (DMA), et à construire une intelligence artificielle de confiance avec le règlement sur l'intelligence artificielle. D'autre part, elle a établi des standards harmonisés en matière de cybersécurité avec la Directive Network and Information Security 2 (NIS2), le Digital Operation Resilience Act (DORA) et la Directive on the resilience of critical entities (REC).

Présidente de la commission spéciale sur le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique et Président de la commission spéciale sur le projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité, nous avons contribué, avec nos collègues, à l'enrichissement et à l'adoption de ces textes utiles.

Toutefois, toutes les mesures et dispositions adoptées nécessitent de créer une large mobilisation autour de ces enjeux cruciaux pour l'avenir. Le défi à relever est immense, c'est celui d'une nécessaire acculturation et formation à réaliser auprès de tous, depuis l'école en passant par nos entreprises et administrations jusqu'au simple citoyen.

CATHERINE MORIN-DESAILLY : PALAIS DU LUXEMBOURG -15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06
TÉL : 01 42 34 29 95 COURRIEL : c.morin-desailly@senat.fr

OLIVIER CADIC : PALAIS DU LUXEMBOURG -15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06
TÉL : 01 42 34 14 66 COURRIEL : o.cadic@senat.fr



C'est la raison pour laquelle nous vous sollicitons afin de faire de la montée en compétence numérique de tous une Grande Cause nationale pour 2026. Nous avons évoqué cette proposition auprès de la ministre de l'intelligence artificielle et du numérique, Clara Chappaz, qui a recueilli tout son intérêt.

Restant à votre disposition pour échanger avec sur ce sujet et vous remerciant de l'attention que vous porterez à cet appel, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Très cordialement

Alain Clae

Manu